

Formations sous contrat d'apprentissage qui mènent au DIPLOME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE - DAP

MÉTIERS ET FORMATIONS - INDICE 992,24 (1 ^{er} JUIN 2026)	Répartition hebdomadaire lycée/entreprise par année de formation ¹	Indemnités d'apprentissage avant réussite PII ²	Indemnités d'apprentissage après réussite PII ²
--	---	--	--

1. MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

x	f	Boucher-charcutier	5/0 - 1/4 - 1/4	964,85 €	1 585,20 €
x	f	Boulangier-pâtissier	5/0 - 1/4 - 1/4	964,85 €	1 585,20 €
x	f	Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier	5/0 - 1/4 - 1/4	964,85 €	1 585,20 €
	f	Traiteur	5/0 - 2 ^e et 3 ^e année par périodes	964,85 €	1 585,20 €
x		Vendeur en boucherie	1/4 - 1/4 - 1/4	827,03 €	1 247,44 €
x		Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie	1/4 - 1/4 - 1/4	827,03 €	1 247,44 €

2. MÉTIERS DE LA MODE, DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE

x	f	Coiffeur	1/4 - 1/4 - 1/4	988,97 €	1 554,15 €
x	f	Esthéticien	2/3 - 1,5/3,5 - 1/4	847,77 €	1 350,84 €
x	f	Opticien	2/3 - 1/4 - 1/4	1 075,19 €	1 612,79 €
x		Prothésiste dentaire (4 ans)	1/4 - 1/4 - 1/4 - 1/4	847,77 €	1 350,84 €
x		Tatoueur	2/3 - 2,3/1,3 - 1/3	827,03 €	1 247,44 €

3. MÉTIERS DE LA MÉCANIQUE

x		Carrossier	par périodes	689,21 €	1 033,81 €
x		Débosselleur de véhicules automoteurs	par périodes ou semestres 1, 2, 3 : 3/2 semestres 4, 5, 6 : 2/3	689,21 €	1 033,81 €
x		Instructeur de la conduite automobile (2 ans)	10 heures d'école réparties sur 2 matinées par semaine	2 907,26 €	3 308,13 €
x		Magasinier secteur automobile	3/2 - 2/3 - 2/3	689,21 €	1 033,81 €
x	f	Mécanicien de la mécanique générale	2/3 - 2/3 - 2/3	689,21 €	1 033,81 €
x		Mécatronicien agri-génie civil	3/2 - 3/2 - 2/3	847,77 €	1 350,84 €
x	f	Mécatronicien d'autos et de motos	3/2 - 2/3 - 2/3	847,77 €	1 350,84 €
x	f	Mécatronicien de cycles	semestres 2, 4, 6 : 1/4 semestres 1, 3, 5 : 2/3	913,95 €	1 378,42 €
x	f	Mécatronicien de véhicules utilitaires	3/2 - 3/2 - 2/3	847,77 €	1 350,84 €
x		Peintre de véhicules automoteurs	par périodes	689,21 €	1 033,81 €

4. MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

x	f	Carreleur	par périodes	1 102,78 €	1 654,06 €
x		Charpentier	par périodes	1 102,78 €	1 654,06 €
x		Couvreur	par périodes	1 102,78 €	1 654,06 €
x	f	Électricien	3/2 - 2/3 - 2/3	1 157,84 €	1 736,72 €
x		Ferblantier-zingueur	par périodes	1 102,78 €	1 654,06 €
x	f	Installateur chauffage-sanitaire	3/2 - 2/3 - 2/3	1 157,84 €	1 736,72 €
x	f	Maçon	2/3 - 2/3 - 2/3	1 102,78 €	1 654,06 €
x		Marbrier-tailleur de pierres	2/3 - 2/3 - 2/3	1 102,78 €	1 654,06 €
x		Mécatronicien en techniques de réfrigération	3/2 - 3/2 - 2/3	1 157,84 €	1 736,72 €
x	f	Menuisier	5/0 - 2 ^e et 3 ^e année par périodes ou 3/2 - 2 ^e et 3 ^e année par périodes	827,03 €	1 378,42 €
x		Parqueteur	1/4 - 1/4 - 1/4	1 102,78 €	1 654,06 €
x	f	Peintre-décorateur	3/2 - 1/4 - 1/4	709,85 €	1 268,18 €
x	f	Plafonneur-façadier	2/3 - 2/3 - 2/3	1 102,78 €	1 654,06 €
	f	Serrurier	5/0 - 2/3 - 2/3	964,85 €	1 447,38 €

¹ 5/0 : Le premier chiffre renseigne le nombre de jours au lycée, le 2^e le nombre de jours en entreprise.

5/0 - 2/3 - 2/3 signifie par exemple qu'en 1^{er} année, la formation est organisée plein temps au lycée, qu'en 2^e et 3^e année, la formation est organisée pendant 2 jours au lycée et 3 jours en entreprise.

² PII : Projet intégré intermédiaire.

MÉTIERS ET FORMATIONS - INDICE 992,24 (1 ^{er} JUIN 2026)		Répartition hebdomadaire lycée/entreprise par année de formation ¹	Indemnités d'apprentissage avant réussite PII ²	Indemnités d'apprentissage après réussite PII ²	
5. MÉTIERS DE LA COMMUNICATION, DU MULTIMÉDIA ET DU SPECTACLE					
x		Relieur	2/3 - 1/4 - 1,5/3,5	1 378,42 €	2 274,41 €
6. MÉTIERS DE L'ART ET MÉTIERS DIVERS					
x		Fleuriste	5/0 - 2/3 - 2/3 OU 2/3 - 2/3 - 2/3	709,85 €	1 268,08 €
x		Instructeur de natation	2/3 - 2/3 - 2/3	1 102,78 €	1 654,06 €
7. PROFESSIONS DANS L'INDUSTRIE					
x		Dessinateur en bâtiment	2/3 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
x	f	Électro-technologies	3/2 - 3/2 - 3/2	758,17 €	1 309,46 €
x	f	Gestionnaire qualifié en logistique	2/3 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
x		Informaticien qualifié	2/3 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
x	f e	Mécanicien d'usinage	2/3 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
x	f	Mécanicien industriel et de maintenance	3/2 - 3/2 - 3/2	758,17 €	1 309,46 €
x	f	Mécatronicien	par périodes	758,17 €	1 309,46 €
x		Smart materials	3/2 - 2,5/2,5 - 1/4	758,17 €	1 309,46 €
8. PROFESSIONS DANS LE COMMERCE					
x	f e*	Agent administratif et commercial ³	5/0 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
x		Agent de voyages	2/3 - 2/3 - 1/4	758,17 €	1 309,46 €
		Assistant en pharmacie	5/0 - 3/2 - 2/3	551,39 €	1 309,46 €
x	f	Conseiller en vente	1/4 - 1/4 - 1/4	758,17 €	1 033,72 €
x		Décorateur	2/3 - 2/3 - 2/3	758,17 €	1 309,46 €
9. PROFESSIONS DANS LE SECTEUR HORECA					
x	f	Cuisinier ³	par périodes	964,85 €	1 378,42 €
x	f	Serveur de restaurant	par périodes	964,85 €	1 309,46 €
10. PROFESSIONS DANS LE SECTEUR HORTICOLE					
x		Floriculteur	5/0 - 2/3 - 2/3	709,85 €	1 268,08 €
x		Maraîcher	5/0 - 2/3 - 2/3 OU 2/3 - 2/3 - 2/3	709,85 €	1 268,08 €
x		Pépiniériste-paysagiste	5/0 - 2/3 - 2/3	709,85 €	1 268,08 €
11. PROFESSIONS DANS LE SECTEUR SOCIAL					
x		Agent d'inclusion	5/0 - 2/3 - 2/3	895,99 €	1 378,42 €
x	f*	Agent-socio-pédagogique / Éducation	2/3 - 2/3 - 2/3	895,99 €	1 378,42 €
12. PROFESSIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ					
x	f	Aide-soignant ⁴	2/3 - 2/3 - 1/4	895,99 €	1 378,42 €

x : Formations également organisées à l'intention des candidats qui font un apprentissage pour adultes ; à ce moment chaque année de formation est organisée avec une alternance école/entreprise à partir de la 1^{re} année de formation.

f : Formations également organisées sous forme de filière francophone.

f* : Formations également organisées sous forme de filière francophone, mais uniquement en apprentissage initial.

e : Formations également organisées sous forme de filière anglophone.

e* : Formations également organisées sous forme de filière anglophone, avec la répartition école/entreprise suivante : 5/0, 2/3, 2/3.

³ Seules formations organisées également en cours du soir ou blended learning pour les personnes qui travaillent (filière germanophone et filière francophone).

⁴ Cette formation existe également sous la forme « en cours d'emploi », c'est-à-dire, sous contrat de travail d'au moins 16 heures dans le secteur.